



## Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0  
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978  
[saint-remi.ca](http://saint-remi.ca)

### AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION RÈGLEMENT NUMÉRO V654-2023-26

#### AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO V654-2023-26 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO V654-2017-00 ET SES AMENDEMENTS (ZONES AG.01 À AG.07)

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 20 février 2023, le conseil municipal a adopté le premier projet de règlement numéro V654-2023-26 amendant le règlement de zonage numéro V654-2017-00 et ses amendements.
2. Les dispositions de ce projet de règlement visent à modifier les normes de lotissement prévues dans les grilles des spécifications en zone agricole qui sont en annexe dudit règlement.
3. Le projet de règlement vise les zones AG.01 à AG.07. Une description détaillée des zones visées peut être obtenue au bureau du soussigné à la Mairie.
4. Une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 20 mars 2023 à 20 h** à la Mairie de Saint-Rémi, située au 155, rue de la Mairie. Au cours de cette assemblée, la mairesse ou une personne désignée expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
5. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.
6. Le projet de règlement peut être consulté sur le site Internet de la Ville au [saint-remi.ca](http://saint-remi.ca) ou au bureau du soussigné, situé au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi (Québec) J0L 2L0, sur rendez-vous, durant les heures régulières d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h 30 ainsi que le vendredi de 8 h à 13 h.

**DONNÉ À SAINT-RÉMI, ce 24 février 2023**

**M<sup>e</sup> Patrice de Repentigny, greffier**